

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES WEBINAIRES GRATUITS À PROMESSES

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial est un internaute convaincu mais prudent face à la multiplication des offres lui proposant de participer à des webinaires gratuits.

En ce début d'année il découvre une quantité d'invitations pour découvrir un nouveau métier lucratif (en général lié au marketing digital) ou pour se reconverter facilement dans des professions passionnantes.

Martial a ainsi « ingurgité » une dizaine de webinaires et a rapidement compris les limites du système.

Les caractéristiques sont communes :

- Une visioconférence programmée de préférence à 18h00, 20h00 ou 20h30 pour rallier un public disponible et une durée moyenne de 90 minutes ;
- Une accroche prometteuse pour obtenir une inscription immédiate (ce qui permet de recueillir le prénom, nom, adresse mél et numéro de téléphone) en jouant sur la technique de la pénurie (« nombre de places limité ») ;
- Une introduction type consistant à inciter l'internaute à rester présent jusqu'à la fin de la présentation avec l'appât d'un cadeau réservé ;
- Une incontournable – et souvent pénible – intervention de l'animateur qui présente une enfance et une scolarité difficiles (l'empathie et « la technique de la pleureuse » sont bien présentes), une activité professionnelle sans intérêt et mal rémunérée et la découverte d'une activité miracle demandant peu de compétences et bien rétribuée ;
- Le déroulement de l'intervention alterne des informations classiques (statistiques, conseils), des intitulés savants (méthodes et sigles visant manifestement à épater et à appâter le public) et des témoignages bien évidemment favorables, voire dithyrambiques ;

- La dernière partie du webinar consiste à proposer une prestation payante (accompagnement, formation, kit) à un tarif toujours qualifié de promotionnel dont la valeur annoncée est exagérée ;
- Même une fois le webinar achevé, votre messagerie va rapidement se remplir de messages de relance pour souscrire à l'offre exceptionnelle qui vous a été proposée ;

Martial aboutit toujours à la même interrogation : pourquoi donc les créateurs de ce genre de webinaires s'évertuent-ils à dépenser du temps et de l'argent à organiser et à présenter de telles séquences au lieu d'exploiter eux-mêmes (et tous seuls) le concept lucratif qu'ils ont découvert ?

Martial se dit en lui-même que, s'il était détenteur voire inventeur d'une activité fortement lucrative, il se garderait bien de la divulguer sur internet et, assumant sa vision égoïste, se dépêcherait de capitaliser les profits ! Et il ne manque pas de se répéter une formulation qu'il apprécie : « ce qui est gratuit n'existe pas. » Autrement dit, toute proposition miraculeuse par ses promesses et par son faible coût, cache nécessairement une contrepartie source de dépenses ou d'aléas.

Oui, Martial, va finir par revendiquer l'appellation de « Martial le sage. »



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)